

# PND: le gouvernement et le secteur privé se mettent sur la même longueur d'onde



Une retraite de haut niveau s'est tenue samedi à la Présidence togolaise. La rencontre a réuni les membres du gouvernement et les acteurs du secteur privé autour du Plan national de développement (PND) dont le Togo s'est doté et qui encadrera les actions gouvernementales d'ici à 2022. C'est le Premier ministre, Selom Klassou qui a présidé la séance à laquelle étaient également présents, les partenaires techniques et financiers du pays.

Cette retraite avait pour but de partager la vision à moyen terme telle que déclinée dans le PND; disséminer l'information sur les priorités qui fondent la stratégie de développement proposé par le PND; créer une synergie d'action entre les différents acteurs impliqués dans la réalisation des objectifs visés par ledit programme et augmenter l'adhésion, l'appropriation et les compréhension les acteurs clés. Il était surtout question d'impliquer fortement le secteur privé dans la recherche des voies et moyens d'une mise en œuvre efficace.

Intervenant à l'ouverture de la rencontre, le Premier Ministre a indiqué qu'il est question de se pencher sur les défis liés à la réalisation et les meilleurs moyens devant permettre de réussir la mise en œuvre du PND.

Plusieurs ministres, hauts cadres de l'administration togolaise ainsi que des responsables d'institutions privées notamment des banques, les opérateurs économiques et des partenaires techniques et financiers du pays participaient à la retraite. L'économiste Carlos Lopes était également parmi les participants.

Cette rencontre a permis à ce beau monde de découvrir le 3 axes stratégiques du PND que sont: Mettre en place un hub logistique d'excellence et un centre d'affaire de premier ordre dans la sous-région ; développer des pôles de transformation agricole, manufacturiers et d'industries extractives; et consolider le développement social et renforcer les mécanismes d'inclusion.

### **Un ambitieux programme quinquennal de développement**

Dans les détails, il convient d'indiquer que l'axe 1 du PND met l'accent sur de grands investissements en matière d'infrastructures logistiques et d'affaires comme principal gisement de croissance à court terme. L'idée est de mettre en place un hub logistique d'excellence et d'un centre d'affaire de premier ordre dans la sous-région à travers l'amélioration des infrastructures existantes et de la connectivité multimodale et des TIC.

En ce qui concerne l'axe 2, il priori se le développement industriel dans les secteurs créateurs de valeurs ajoutées et significativement tournés vers l'exportation (agrobusiness et manufacture) et la satisfaction de la demande interne. Il s'agit de soutenir la croissance à long terme de l'économie ainsi que l'activité logistique et de service.

{loadmoduleid 210}

Et enfin l'axe 3 insiste sur le renforcement des capacités institutionnelles et humaines appropriées pour relever les objectifs fixés aux axes 1 et 2. Il est aussi question de la prise en compte effective des principes fondamentaux d'équité, d'inclusion et de durabilité dans l'ensemble du processus de mise en oeuvre du PND.

Pour les autorités togolaises, la réalisation de ces ambitions passe par une forte mobilisation d'investissements et des

acteurs du secteur privé. Ce qui d'ailleurs justifie la participation des opérateurs économiques à cette retraite de haut niveau.